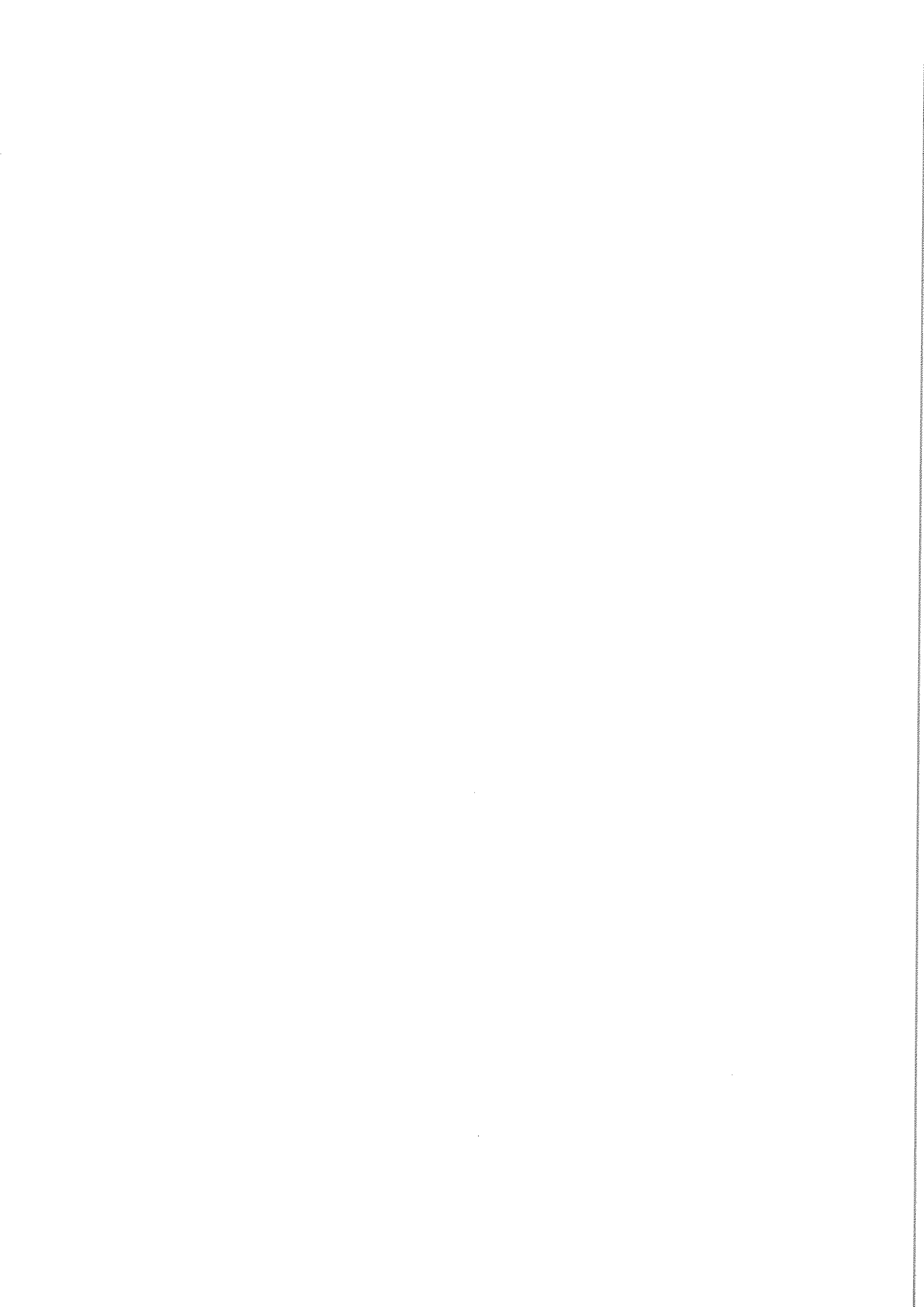


ANNEXE 4 : EXTRAITS CONFORME DE LA BDES



Département du Sol et des Déchets  
Direction de la protection des sols

Avenue Prince de Liège 15  
B-5100 NAMUR (Jambes)

Tél. : +32 (0)81 33 51 38

Fax : +32 (0)81 33 51 15

<http://bdes.environnement.wallonie.be>

## EXTRAIT CONFORME DE LA BDES

N° 10060219

VALIDE JUSQU'AU 07/11/2019

Pour consulter la version originale de  
document, scannez le code :

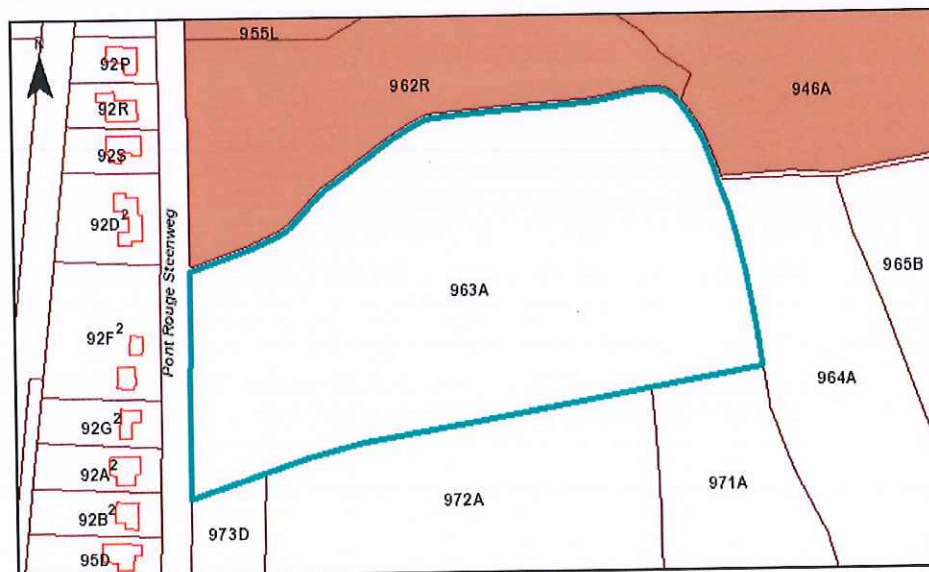


PARCELLE CADASTRÉE À COMINES-WARNETON 5 DIV/WARNETON section C parcelle n°0963 A 000.

RÉFÉRENTIEL : PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL - SITUATION AU CADMAP - VERSION 2018

Cet extrait constitue un résumé des informations officiellement disponibles à l'administration en date du 07/05/2019. La consultation de la Banque de Données de l'État des Sols (BDES) mise en place par la Direction de la Protection des Sols, vous permet d'obtenir des informations plus complètes et le cas échéant de solliciter une rectification des données.

PLAN DE LA PARCELLE OBJET DE LA DEMANDE ET DES DONNÉES ASSOCIÉES



SITUATION DANS LA BDES

Le périmètre surligné dans le plan ci-dessous est-il :

- Repris à l'inventaire des procédures de gestion de la pollution du sol et/ou à l'inventaire des activités et installations présentant un risque pour le sol (Art. 12 §2, 3) ? : **Non**
- Concerné par des informations de nature strictement indicative (Art. 12 §4) ? : **Non**

Cette parcelle n'est pas soumise à des obligations au regard du décret sols

Service public de Wallonie environnement  
Avenue Prince de Liège 15B-5100 NAMUR (Jambes)

MOTIF (S) D'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES PROCEDURES DE GESTION DE LA POLLUTION DU SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

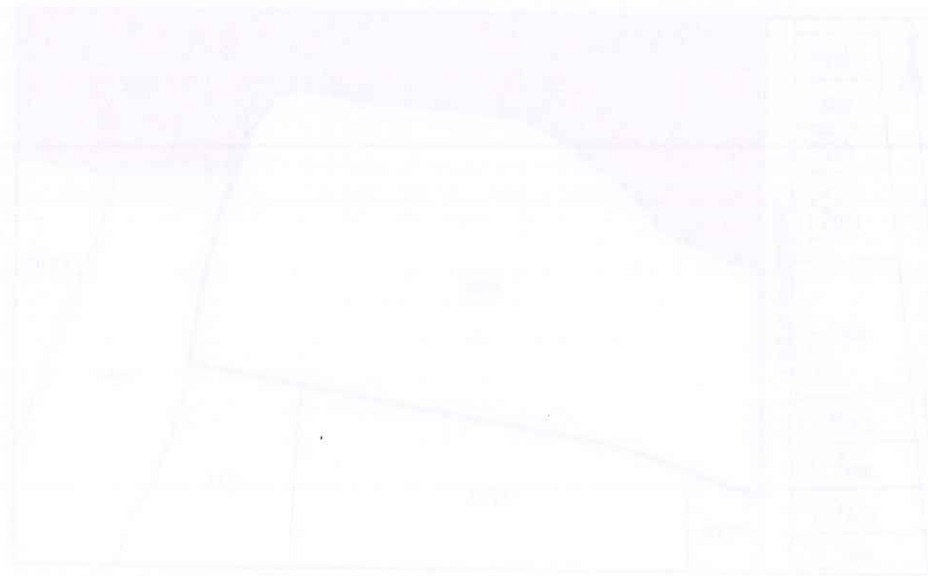
MOTIF (S) D'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES ACTIVITES ET INSTALLATIONS PRESENTANT UN RISQUE POUR LE SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

DONNEES DE NATURE STRICTEMENT INDICATIVE (Art. 12 §4)

Néant

<sup>2</sup>A : parcelle (Active) dans le referentiel utilisé; M : parcelle qui n'est plus active dans le referentiel utilisé car elle a subi un remaniement du plan cadastral (Mutation) .



Département du Sol et des Déchets  
Direction de la protection des sols

Avenue Prince de Liège 15  
B-5100 NAMUR (Jambes)

Tél. : +32 (0)81 33 51 38

Fax : +32 (0)81 33 51 15

<http://bdes.environnement.wallonie.be>

## EXTRAIT CONFORME DE LA BDES

N° 10060219

VALIDE JUSQU'AU 07/11/2019

Pour consulter la version originale de  
document, scannez le code :

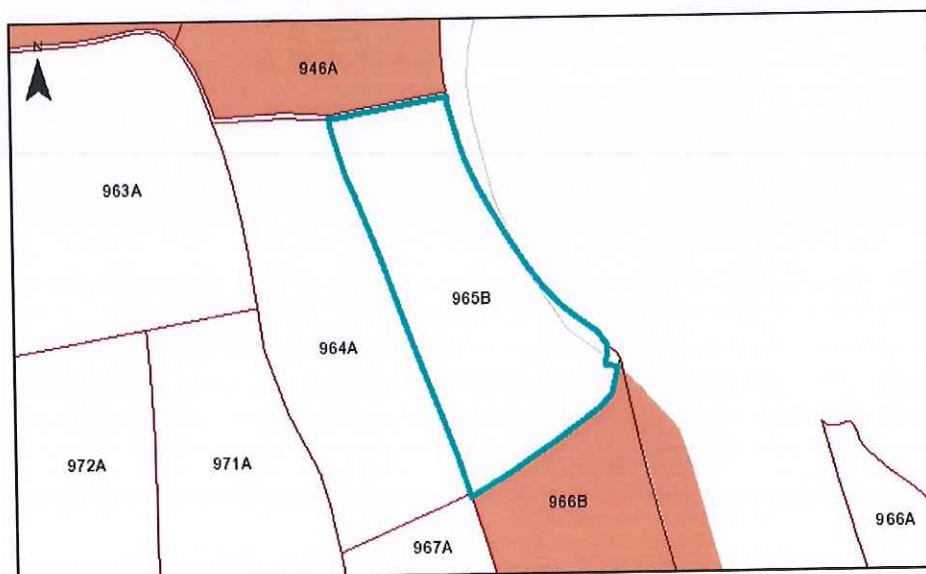


PARCELLE CADASTRÉE À COMINES-WARNETON 5 DIV/WARNETON section C parcelle n°0965 B 000.

RÉFÉRENTIEL : PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL - SITUATION AU CADMAP - VERSION 2018

Cet extrait constitue un résumé des informations officiellement disponibles à l'administration en date du 07/05/2019. La consultation de la Banque de Données de l'État des Sols (BDES) mise en place par la Direction de la Protection des Sols, vous permet d'obtenir des informations plus complètes et le cas échéant de solliciter une rectification des données.

PLAN DE LA PARCELLE OBJET DE LA DEMANDE ET DES DONNÉES ASSOCIÉES



SITUATION DANS LA BDES

Le périmètre surligné dans le plan ci-dessous est-il :

■ Repris à l'inventaire des procédures de gestion de la pollution du sol et/ou à l'inventaire des activités et installations présentant un risque pour le sol (Art. 12 §2, 3) ? : Non

■ Concerné par des informations de nature strictement indicative (Art. 12 §4) ? : Non

Cette parcelle n'est pas soumise à des obligations au regard du décret sols

Service public de Wallonie environnement

Avenue Prince de Liège 15B-5100 NAMUR (Jambes)

MOTIF (S) D'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES PROCEDURES DE GESTION DE LA POLLUTION DU SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

MOTIF (S) D'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES ACTIVITES ET INSTALLATIONS PRESENTANT UN RISQUE POUR LE SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

DONNEES DE NATURE STRICTEMENT INDICATIVE (Art. 12 §4)

Néant

<sup>2</sup>A : parcelle (**Active**) dans le referentiel utilisé; M : parcelle qui n'est plus active dans le referentiel utilisé car elle a subi un remaniement du plan cadastral (**Mutation**) .



Département du Sol et des Déchets  
Direction de la protection des sols

Avenue Prince de Liège 15  
B-5100 NAMUR (Jambes)

Tél. : +32 (0)81 33 51 38

Fax : +32 (0)81 33 51 15

<http://bdes.environnement.wallonie.be>

## EXTRAIT CONFORME DE LA BDES

N° 10060219

VALIDE JUSQU'AU 07/11/2019

Pour consulter la version originale de  
document, scannez le code :

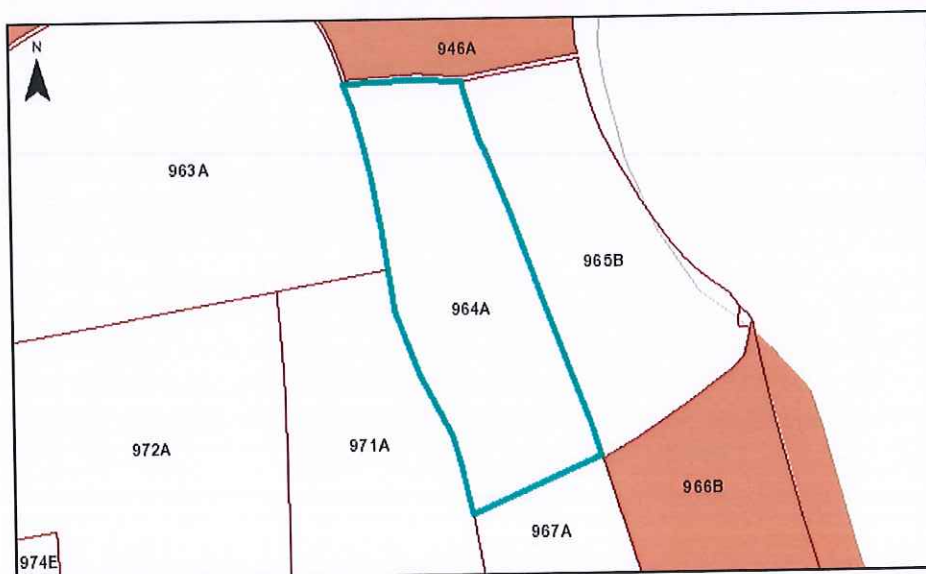


PARCELLE CADASTRÉE À COMINES-WARNETON 5 DIV/WARNETON section C parcelle n°0964 A 000.

RÉFÉRENTIEL : PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL - SITUATION AU CADMAP - VERSION 2018

Cet extrait constitue un résumé des informations officiellement disponibles à l'administration en date du 07/05/2019. La consultation de la Banque de Données de l'État des Sols (BDES) mise en place par la Direction de la Protection des Sols, vous permet d'obtenir des informations plus complètes et le cas échéant de solliciter une rectification des données.

PLAN DE LA PARCELLE OBJET DE LA DEMANDE ET DES DONNÉES ASSOCIÉES



SITUATION DANS LA BDES

Le périmètre surligné dans le plan ci-dessous est-il :

■ Repris à l'inventaire des procédures de gestion de la pollution du sol et/ou à l'inventaire des activités et installations présentant un risque pour le sol (Art. 12 §2, 3) ? : Non

■ Concerné par des informations de nature strictement indicative (Art. 12 §4) ? : Non

Cette parcelle n'est pas soumise à des obligations au regard du décret sols

Service public de Wallonie environnement

Avenue Prince de Liège 15B-5100 NAMUR (Jambes)

MOTIF (S) D'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES PROCEDURES DE GESTION DE LA POLLUTION DU SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

MOTIF (S) D'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES ACTIVITES ET INSTALLATIONS PRESENTANT UN RISQUE POUR LE SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

DONNEES DE NATURE STRICTEMENT INDICATIVE (Art. 12 §4)

Néant

---

<sup>2</sup>A : parcelle (**Active**) dans le referentiel utilisé; M : parcelle qui n'est plus active dans le referentiel utilisé car elle a subi un remaniement du plan cadastral (**Mutation**) .



Département du Sol et des Déchets  
 Direction de la protection des sols

Avenue Prince de Liège 15  
 B-5100 NAMUR (Jambes)

Tél. : +32 (0)81 33 51 38  
 Fax : +32 (0)81 33 51 15  
<http://bdes.environment.wallonie.be>

## EXTRAIT CONFORME DE LA BDES

N° 10060219

VALIDE JUSQU'AU 07/11/2019

Pour consulter la version originale de  
 document, scannez le code :

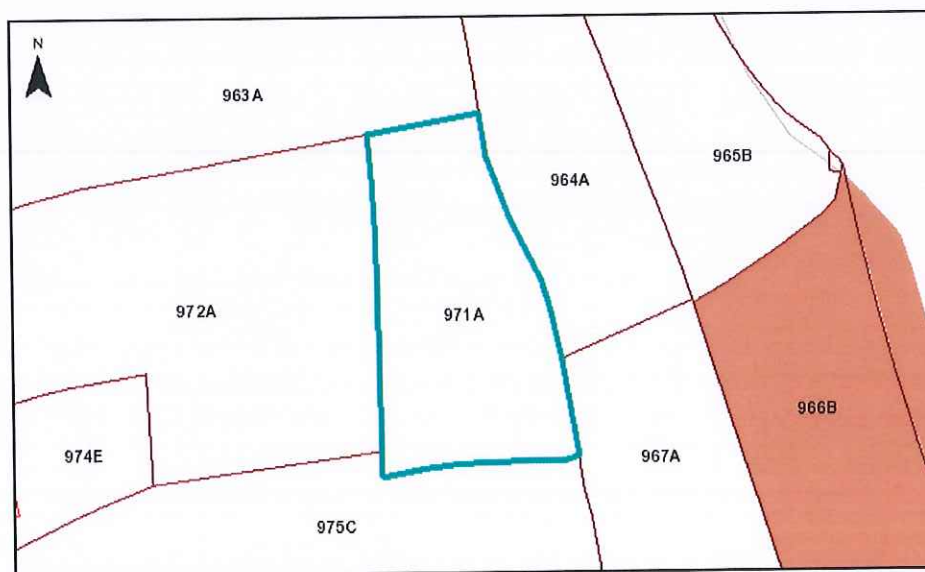


PARCELLE CADASTRÉE À COMINES-WARNETON 5 DIV/WARNETON section C parcelle n°0971 A 000.

RÉFÉRENTIEL : PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL - SITUATION AU CADMAP - VERSION 2018

Cet extrait constitue un résumé des informations officiellement disponibles à l'administration en date du 07/05/2019. La consultation de la Banque de Données de l'État des Sols (BDES) mise en place par la Direction de la Protection des Sols, vous permet d'obtenir des informations plus complètes et le cas échéant de solliciter une rectification des données.

PLAN DE LA PARCELLE OBJET DE LA DEMANDE ET DES DONNÉES ASSOCIÉES



SITUATION DANS LA BDES

Le périmètre surligné dans le plan ci-dessous est-il :

- Repris à l'inventaire des procédures de gestion de la pollution du sol et/ou à l'inventaire des activités et installations présentant un risque pour le sol (Art. 12 §2, 3) ? : Non
- Concerné par des informations de nature strictement indicative (Art. 12 §4) ? : Non

Cette parcelle n'est pas soumise à des obligations au regard du décret sols

Service public de Wallonie environnement

Avenue Prince de Liège 15B-5100 NAMUR (Jambes)

MOTIF (S) D'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES PROCEDURES DE GESTION DE LA POLLUTION DU SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

MOTIF (S) D'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES ACTIVITES ET INSTALLATIONS PRESENTANT UN RISQUE POUR LE SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

DONNEES DE NATURE STRICTEMENT INDICATIVE (Art. 12 §4)

Néant

<sup>2</sup>A : parcelle (**Active**) dans le referentiel utilisé; M : parcelle qui n'est plus active dans le referentiel utilisé car elle a subi un remaniement du plan cadastral (**Mutation**) .

Département du Sol et des Déchets  
Direction de la protection des sols

Avenue Prince de Liège 15  
B-5100 NAMUR (Jambes)

Tél. : +32 (0)81 33 51 38

Fax : +32 (0)81 33 51 15

<http://bdes.environnement.wallonie.be>

## EXTRAIT CONFORME DE LA BDES

N° 10060219

VALIDE JUSQU'AU 07/11/2019

Pour consulter la version originale de  
document, scannez le code :

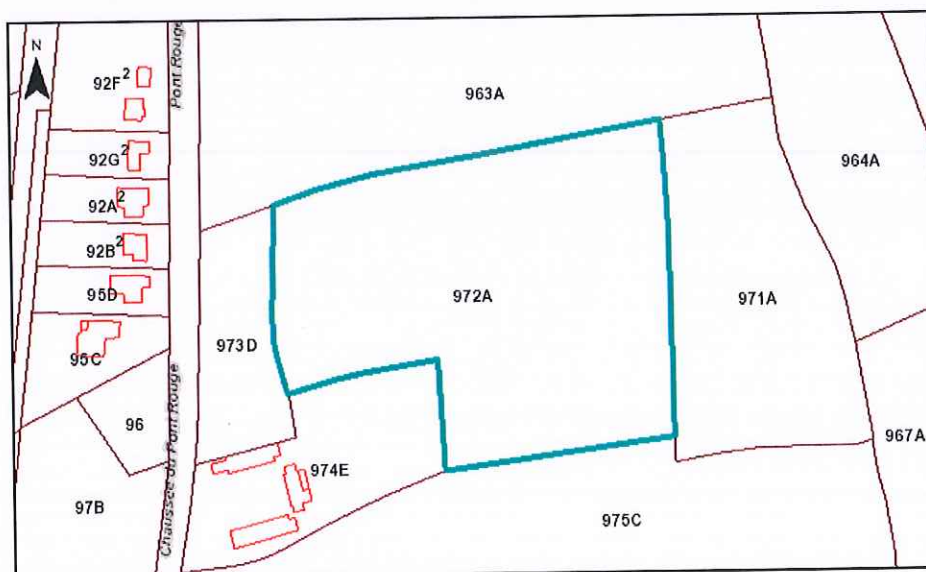


PARCELLE CADASTRÉE À COMINES-WARNETON 5 DIV/WARNETON section C parcelle n°0972 A 000.

RÉFÉRENTIEL : PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL - SITUATION AU CADMAP - VERSION 2018

Cet extrait constitue un résumé des informations officiellement disponibles à l'administration en date du 07/05/2019. La consultation de la Banque de Données de l'État des Sols (BDES) mise en place par la Direction de la Protection des Sols, vous permet d'obtenir des informations plus complètes et le cas échéant de solliciter une rectification des données.

PLAN DE LA PARCELLE OBJET DE LA DEMANDE ET DES DONNÉES ASSOCIÉES



SITUATION DANS LA BDES

Le périmètre surligné dans le plan ci-dessous est-il :

■ Repris à l'inventaire des procédures de gestion de la pollution du sol et/ou à l'inventaire des activités et installations présentant un risque pour le sol (Art. 12 §2, 3) ? : Non

■ Concerné par des informations de nature strictement indicative (Art. 12 §4) ? : Non

Cette parcelle n'est pas soumise à des obligations au regard du décret sols

Service public de Wallonie environnement

Avenue Prince de Liège 15B-5100 NAMUR (Jambes)

MOTIF (S) D'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES PROCEDURES DE GESTION DE LA POLLUTION DU SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

MOTIF (S) D'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES ACTIVITES ET INSTALLATIONS PRESENTANT UN RISQUE POUR LE SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

DONNEES DE NATURE STRICTEMENT INDICATIVE (Art. 12 §4)

Néant

---

<sup>2</sup>A : parcelle (Active) dans le referentiel utilisé; M : parcelle qui n'est plus active dans le referentiel utilisé car elle a subi un remaniement du plan cadastral (Mutation) .



Département du Sol et des Déchets  
Direction de la protection des sols

Avenue Prince de Liège 15  
B-5100 NAMUR (Jambes)

Tél. : +32 (0)81 33 51 38

Fax : +32 (0)81 33 51 15

<http://bdes.environnement.wallonie.be>

## EXTRAIT CONFORME DE LA BDES

N° 10060219

VALIDE JUSQU'AU 07/11/2019

Pour consulter la version originale de  
document, scannez le code :

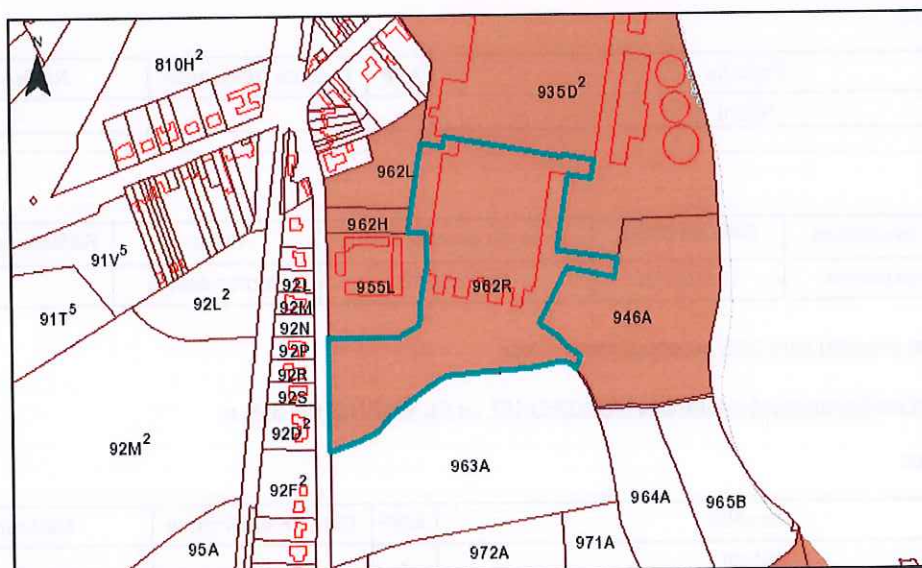


PARCELLE CADASTRÉE À COMINES-WARNETON 5 DIV/WARNETON section C parcelle n°0962 R 000.

RÉFÉRENTIEL : PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL - SITUATION AU CADMAP - VERSION 2018

Cet extrait constitue un résumé des informations officiellement disponibles à l'administration en date du 07/05/2019. La consultation de la Banque de Données de l'État des Sols (BDES) mise en place par la Direction de la Protection des Sols, vous permet d'obtenir des informations plus complètes et le cas échéant de solliciter une rectification des données.

PLAN DE LA PARCELLE OBJET DE LA DEMANDE ET DES DONNÉES ASSOCIÉES



SITUATION DANS LA BDES

Le périmètre surligné dans le plan ci-dessous est-il :

- Repris à l'inventaire des procédures de gestion de la pollution du sol et/ou à l'inventaire des activités et installations présentant un risque pour le sol (Art. 12 §2, 3)? : Oui
- Concerné par des informations de nature strictement indicative (Art. 12 §4) ? : Non

Cette parcelle est soumise à des obligations au regard du décret sols

Service public de Wallonie environnement  
Avenue Prince de Liège 15B-5100 NAMUR (Jambes)



MOTIF (S) D'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES PROCEDURES DE GESTION DE LA POLLUTION DU SOL (Art. 12 §2, 3)

° PE : Permis d'environnement référencée MSRGPE12328 : « CL WARNETON »

CCS/Attestations

Parcelle	A/M <sup>2</sup>	Date de délivrance	Référence
Néant	-	-	-

Procédures

Stade de la procédure	Date de début	Date du dernier statut	Statut	Référence décision
Demande de permis	18/08/2011	03/02/2012	Permis délivré	

Mesure (suivi et sécurité) hors CCS ou attestation : Non

° PE : Permis d'environnement référencée MSRGPE4656 : « Mise en activité d'une industrie de transformation de la pomme de terre »

CCS/Attestations

Parcelle	A/M <sup>2</sup>	Date de délivrance	Référence
Néant	-	-	-

Procédures

Stade de la procédure	Date de début	Date du dernier statut	Statut	Référence décision
Demande de permis	10/07/2007	24/08/2018	Permis délivré	

Mesure (suivi et sécurité) hors CCS ou attestation : Non

° PE : Permis d'environnement référencée MSRGPE6157 : « CL WARNETON S.A. »

CCS/Attestations

Parcelle	A/M <sup>2</sup>	Date de délivrance	Référence
Néant	-	-	-

Procédures

Stade de la procédure	Date de début	Date du dernier statut	Statut	Référence décision
Demande de permis	25/07/2008	27/10/2008	Permis délivré	

Mesure (suivi et sécurité) hors CCS ou attestation : Non

MOTIF (S) D'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES ACTIVITES ET INSTALLATIONS PRESENTANT UN RISQUE

POUR LE SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

DONNEES DE NATURE STRICTEMENT INDICATIVE (Art. 12 §4)

Néant

---

<sup>2</sup>A : parcelle (**Active**) dans le referentiel utilisé; M : parcelle qui n'est plus active dans le referentiel utilisé car elle a subi un remaniement du plan cadastral (**Mutation**) .



Département du Sol et des Déchets  
Direction de la protection des sols

Avenue Prince de Liège 15  
B-5100 NAMUR (Jambes)

Tél. : +32 (0)81 33 51 38

Fax : +32 (0)81 33 51 15

<http://bdes.environnement.wallonie.be>

## EXTRAIT CONFORME DE LA BDES

N° 10060219

VALIDE JUSQU'AU 07/11/2019

Pour consulter la version originale de  
document, scannez le code :

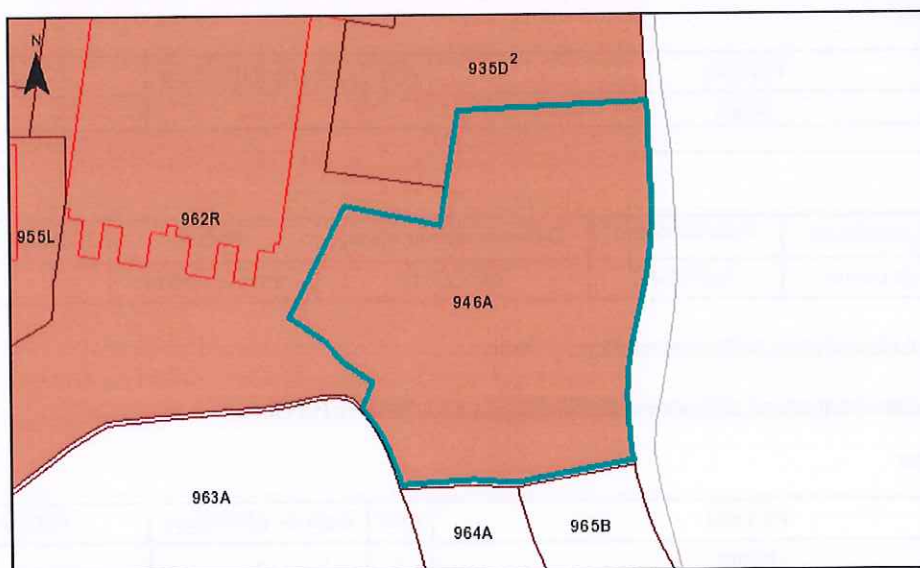


PARCELLE CADASTRÉE À COMINES-WARNETON 5 DIV/WARNETON section C parcelle n°0946 A 000.

RÉFÉRENTIEL : PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL - SITUATION AU CADMAP - VERSION 2018

Cet extrait constitue un résumé des informations officiellement disponibles à l'administration en date du 07/05/2019. La consultation de la Banque de Données de l'État des Sols (BDES) mise en place par la Direction de la Protection des Sols, vous permet d'obtenir des informations plus complètes et le cas échéant de solliciter une rectification des données.

PLAN DE LA PARCELLE OBJET DE LA DEMANDE ET DES DONNÉES ASSOCIÉES



SITUATION DANS LA BDES

Le périmètre surligné dans le plan ci-dessous est-il :

- Repris à l'inventaire des procédures de gestion de la pollution du sol et/ou à l'inventaire des activités et installations présentant un risque pour le sol (Art. 12 §2, 3)? : **Oui**
- Concerné par des informations de nature strictement indicative (Art. 12 §4) ? : **Non**

Cette parcelle est soumise à des obligations au regard du décret sols

 **Service public de Wallonie** environnement  
Avenue Prince de Liège 15B-5100 NAMUR (Jambes)

MOTIF (S) D'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES PROCEDURES DE GESTION DE LA POLLUTION DU SOL (Art. 12 §2, 3)

° PE : Permis d'environnement référencée MSRGPE12328 : « CL WARNETON »

CCS/Attestations

Parcelle	A/M <sup>2</sup>	Date de délivrance	Référence
Néant	-	-	-

Procédures

Stade de la procédure	Date de début	Date du dernier statut	Statut	Référence décision
Demande de permis	18/08/2011	03/02/2012	Permis délivré	

Mesure (suivi et sécurité) hors CCS ou attestation : Non

° PE : Permis d'environnement référencée MSRGPE4656 : « Mise en activité d'une industrie de transformation de la pomme de terre »

CCS/Attestations

Parcelle	A/M <sup>2</sup>	Date de délivrance	Référence
Néant	-	-	-

Procédures

Stade de la procédure	Date de début	Date du dernier statut	Statut	Référence décision
Demande de permis	10/07/2007	24/08/2018	Permis délivré	

Mesure (suivi et sécurité) hors CCS ou attestation : Non

° PE : Permis d'environnement référencée MSRGPE6157 : « CL WARNETON S.A. »

CCS/Attestations

Parcelle	A/M <sup>2</sup>	Date de délivrance	Référence
Néant	-	-	-

Procédures

Stade de la procédure	Date de début	Date du dernier statut	Statut	Référence décision
Demande de permis	25/07/2008	27/10/2008	Permis délivré	

Mesure (suivi et sécurité) hors CCS ou attestation : Non

MOTIF (S) D'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES ACTIVITES ET INSTALLATIONS PRESENTANT UN RISQUE



POUR LE SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

DONNEES DE NATURE STRICTEMENT INDICATIVE (Art. 12 §4)

Néant

---

<sup>2</sup>A : parcelle (**Active**) dans le referentiel utilisé; M : parcelle qui n'est plus active dans le referentiel utilisé car elle a subi un remaniement du plan cadastral (**Mutation**) .



Département du Sol et des Déchets  
Direction de la protection des sols

Avenue Prince de Liège 15  
B-5100 NAMUR (Jambes)

Tél. : +32 (0)81 33 51 38

Fax : +32 (0)81 33 51 15

<http://bdes.environnement.wallonie.be>

## EXTRAIT CONFORME DE LA BDES

N° 10060219

VALIDE JUSQU'AU 07/11/2019

Pour consulter la version originale de  
document, scannez le code :

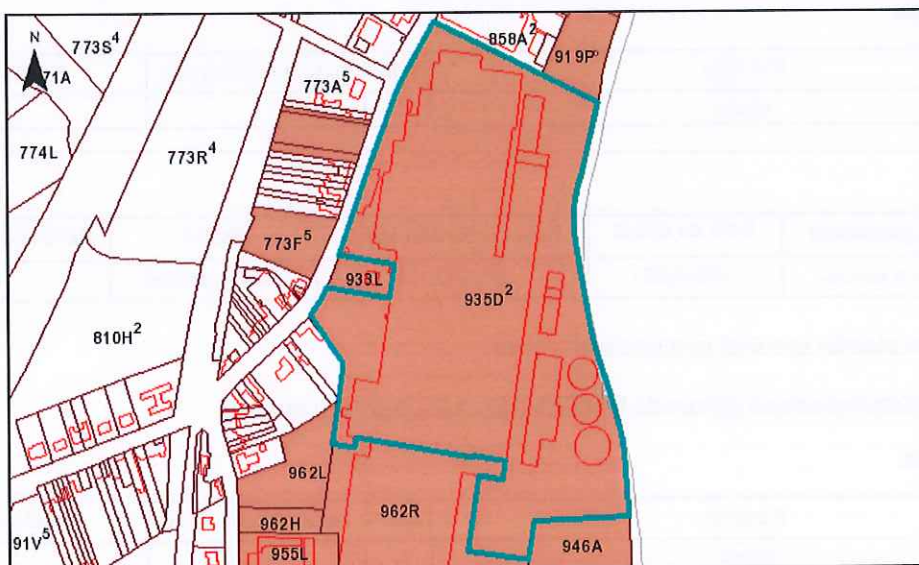


PARCELLE CADASTRÉE À COMINES-WARNETON 5 DIV/WARNETON section C parcelle n°0935 D 002.

RÉFÉRENTIEL : PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL - SITUATION AU CADMAP - VERSION 2018

Cet extrait constitue un résumé des informations officiellement disponibles à l'administration en date du 07/05/2019. La consultation de la Banque de Données de l'État des Sols (BDES) mise en place par la Direction de la Protection des Sols, vous permet d'obtenir des informations plus complètes et le cas échéant de solliciter une rectification des données.

PLAN DE LA PARCELLE OBJET DE LA DEMANDE ET DES DONNÉES ASSOCIÉES



SITUATION DANS LA BDES

Le périmètre surligné dans le plan ci-dessous est-il :

- Repris à l'inventaire des procédures de gestion de la pollution du sol et/ou à l'inventaire des activités et installations présentant un risque pour le sol (Art. 12 §2, 3)? : **Oui**
- Concerné par des informations de nature strictement indicative (Art. 12 §4)? : **Non**

Cette parcelle est soumise à des obligations au regard du décret sols

Service public de Wallonie environnement

Avenue Prince de Liège 15B-5100 NAMUR (Jambes)

MOTIF (S) D'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES PROCEDURES DE GESTION DE LA POLLUTION DU SOL (Art. 12 §2, 3)

° PE : **Permis d'environnement référencée MSRGPE12328 : « CL. WARNETON »**

CCS/Attestations

Parcelle	A/M <sup>2</sup>	Date de délivrance	Référence
Néant	-	-	-

Procédures

Stade de la procédure	Date de début	Date du dernier statut	Statut	Référence décision
Demande de permis	18/08/2011	03/02/2012	Permis délivré	

Mesure (suivi et sécurité) hors CCS ou attestation : Non

° PE : **Permis d'environnement référencée MSRGPE4656 : « Mise en activité d'une industrie de transformation de la pomme de terre »**

CCS/Attestations

Parcelle	A/M <sup>2</sup>	Date de délivrance	Référence
Néant	-	-	-

Procédures

Stade de la procédure	Date de début	Date du dernier statut	Statut	Référence décision
Demande de permis	10/07/2007	24/08/2018	Permis délivré	

Mesure (suivi et sécurité) hors CCS ou attestation : Non

° PE : **Permis d'environnement référencée MSRGPE6157 : « CL. WARNETON S.A. »**

CCS/Attestations

Parcelle	A/M <sup>2</sup>	Date de délivrance	Référence
Néant	-	-	-

Procédures

Stade de la procédure	Date de début	Date du dernier statut	Statut	Référence décision
Demande de permis	25/07/2008	27/10/2008	Permis délivré	

Mesure (suivi et sécurité) hors CCS ou attestation : Non

MOTIF (S) D'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES ACTIVITES ET INSTALLATIONS PRESENTANT UN RISQUE

POUR LE SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

DONNEES DE NATURE STRICTEMENT INDICATIVE (Art. 12 §4)

Néant

---

<sup>2</sup>A : parcelle (**Active**) dans le referentiel utilisé; M : parcelle qui n'est plus active dans le referentiel utilisé car elle a subi un remaniement du plan cadastral (**Mutation**) .



